

Politique énergétique de la Ville de Namur pour les bâtiments culturels

24/09/2013

La déclaration de politique communale

En termes de prospective territoriale, urbanistique et énergétique : rayonner comme capitale et préserver nos villages en maîtrisant les coûts

- * « Dans un autre registre, la **consommation énergétique**, ses coûts et ses implications sur les dérèglements climatiques pèsent et pèseront de plus en plus sur le quotidien de chacun, nous le savons. Pour bon nombre de citoyens, ces questions vont devenir cruciales sous cette législature, notamment dans leurs projets de construction ou de rénovation. La Ville de Namur entend dès lors se montrer exemplaire en la matière et œuvrer aux côtés de la population pour réussir le défi énergétique. Il nous faut poursuivre une politique volontariste d'économie et de réduction de notre consommation d'énergie, tant pour nos bâtiments que pour l'éclairage public.
- * Une attention spéciale sera portée à la problématique des charges énergétiques des locataires et petits propriétaires, en veillant à **promouvoir les audits énergétiques**, point de passage obligé pour l'obtention des primes régionales. Dans cet esprit, la Régie Foncière continuera la rénovation énergétique de son parc de 185 logements et le CPAS poursuivra son action de tuteur-énergie en faveur des publics les plus précaires. Dans une optique de « bilan carbone », il sera veillé aussi à réduire la consommation d'énergie fossile sur notre territoire. L'adhésion à une « charte énergie » qui définit les critères objectifs d'une construction exemplaire sera également un atout pour une ville qui veut être une référence en la matière.

Quelques grands éléments

- * PAED
- * Rénovation des bâtiments
- * Organisation de groupements d'achats
- * Investissement dans les énergies renouvelables
- * Primes

Le P.A.E.D

- * Le **Plan d'Action** en faveur de l'**Energie Durable**
- * Qu'est-ce ?
 - * Un plan d'Actions
 - * Réalisé sur base d'un Constat
 - * Tenant compte d'objectifs
 - * Impliquant
 - * La sensibilisation
 - * Les investissements dans les infrastructures
 - * Les investissements dans les énergies renouvelables
 - * Tenant compte des calculs de retour/investissements
 - * Réalisé en tenant compte des interlocuteurs locaux travaillant sur le sujet (Création d'un cluster Energie à Namur...?)
 - * Un plan d'actions transversal (Commission énergie) incluant
 - * La Ville
 - * Les citoyens
 - * Les commerçants,
 - * ...

Le P.A.E.D

- * Ligne de conduite pour les 10 prochaines années
- * Quand ?
 - * Finalisation du cahier des charges : En cours
 - * Passage au conseil communal en octobre
 - * Réalisation d'un bilan endéans 4 mois

Permettant

- * Signature de la Convention des Maires par la Ville de Namur
- * Implication de la Ville dans un réseau mondial (Energie Cities)

La rénovation des bâtiments

- * Travail de rénovation énergétique des bâtiments
 - * Conciergerie (Citadelle) – En cours
 - * Caserne (Citadelle) - 2014
 - * Abattoirs de Bomel – En cours
 - * Cinéma Caméo – Début 2014
 - * Rénovation progressive des logements de la rue des Brasseurs
 - * Plateau Bellevue : lotissement exemplaire avec réseau de chaleur/source de production mutualisé
 - * ...

La Conciergerie (Citadelle)

- * Premier chantier de restauration patrimonial exemplaire du point de vue énergétique
- * Dans le site classé de la Citadelle de Namur
- * Chantier débuté en avril 2013
- * Isolation (enveloppe), comptabilité énergétique (comportement),...



La Caserne (Citadelle)

- * Second chantier de restauration énergétique à la Citadelle
- * Dans le site classé de la Citadelle de Namur
- * Chantier débuté en 2014
- * Reprend le nouveau centre des visiteurs, les salles de réception, des locaux à affectations diverses,...
- * Isolation (enveloppe), comptabilité énergétique



Les Abattoirs de Bomel

- * Anciens abattoirs – Fin d'exploitation en 1984
- * Il y a 10 ans, décision d'abattre les bâtiments
- * Sous l'impulsion du Comité de Quartier, modification de la destination
- * Sous la précédente législature, décision de restaurer ce patrimoine pour en faire un lieu culturel de rencontre

Les Abattoirs de Bomel

- * Travaux sont réalisés en 2013
- * Le projet comprend :
 - * Isolation de l'enveloppe (sol, mur,...)
 - * Mise en place d'une comptabilité énergétique
 - * Placement d'une source de production d'énergie (photovoltaïque)



CAMEO

Le projet de rénovation

Le cinéma Caméo

- * Bâtiment Art Déco
- * Architecte : Jean Delooz (1934)
- * Fonction de cinéma dès les années 1910
- * Site d'accueil du FIFF
- * Propriété de la Régie Foncière de la Ville
- * Installations vétustes et avec des difficultés de cohabitation (nuisances sonores)

Le nouveau visage du Caméo enfin dévoilé!



Le projet de rénovation concrètement...

5 salles de projection reconfigurées, insonorisées et accessibles aux PMR

- Une grande salle (ex-salle 1) modulable de 350 à 500 sièges
- Une salle moyenne (ex-salle 2) de 180 sièges
- Trois petites salles (ex-salles 3-5-6) de 50 à 95 sièges
→ TOTAL 718 places

Un vaste espace d'accueil-foyer

> Permettra l'organisation de réceptions (festivals, événements)

Un espace horeca indépendant pouvant servir d'extension au foyer

Les atouts du projet

Valeur urbanistique et qualité du rapport au contexte

- * remise en état de la façade dans son état d'origine
- * transparence plus forte du rez-de chaussée sur l'espace public
- * préservation du volume général du bâtiment
- * mise en valeur de la façade historique par un éclairage architectural
- * création d'une cour en intérieur d'ilot permettant d'améliorer l'espace du café
- * réfection du trottoir après le chantier suivant le profil de la façade restaurée
- * mise à niveau de l'acoustique des salles vis-à-vis des voisins

Les atouts du projet

Qualité organisationnelle et fonctionnalité (accès PMR)

- * séparation de flux de public entrant et sortant
- * entrée et sortie de salle différenciée
- * installation d'un ascenseur de grande capacité
- * accessibilité de toutes les salles aux PMR (15 places et accompagnateurs)
- * agrandissement du foyer permettant aux spectateurs d'attendre à l'intérieur du bâtiment
- * un point de contrôle à toutes les salles au rez-de-chaussée
- * possibilité d'étendre le foyer vers la brasserie en cas d'événement
- * visibilité du foyer depuis les bureaux
- * création de locaux des services et d'entretien à chaque niveau

Les atouts du projet

Valeur architecturale et esthétique du programme

- * mise en valeur de l'architecture du bâtiment existant
- * création du foyer ample
- * création d'un petit horeca à l'architecture affirmée
- * création d'une identité forte à la grande salle par le dessin du faux plafond

Respect du programme

- * création d'un café au rez-de-chaussée indépendant du cinéma
- * conservation de 5 salles d'une capacité totale de 771 places
- * grande salle d'une capacité admissible de 540 places dont 385 en configuration siège fixe

Les atouts du projet

Qualité des matériaux et installation techniques

- * toutes les finitions refaites entièrement et remplacées par des matériaux durables et pérennes (linoléum, carrelages, grande plinthes de protection sur les murs, enduisage)
- * descriptif détaillé des installations techniques en annexe

Qualité d'habilité et confort

- * triplement de la taille du foyer du rez-de-chaussée
- * adaptation des proportions en profondeur de toutes les salles pour répondre aux exigences de visibilité actuelles
- * adaptation des pentes des salles et profil de visibilité des rangs de toutes les salles pour répondre aux exigences de visibilité actuelles
- * création de locaux de services et de bureaux

Les atouts du projet

Approche qualitative en termes de développement durable

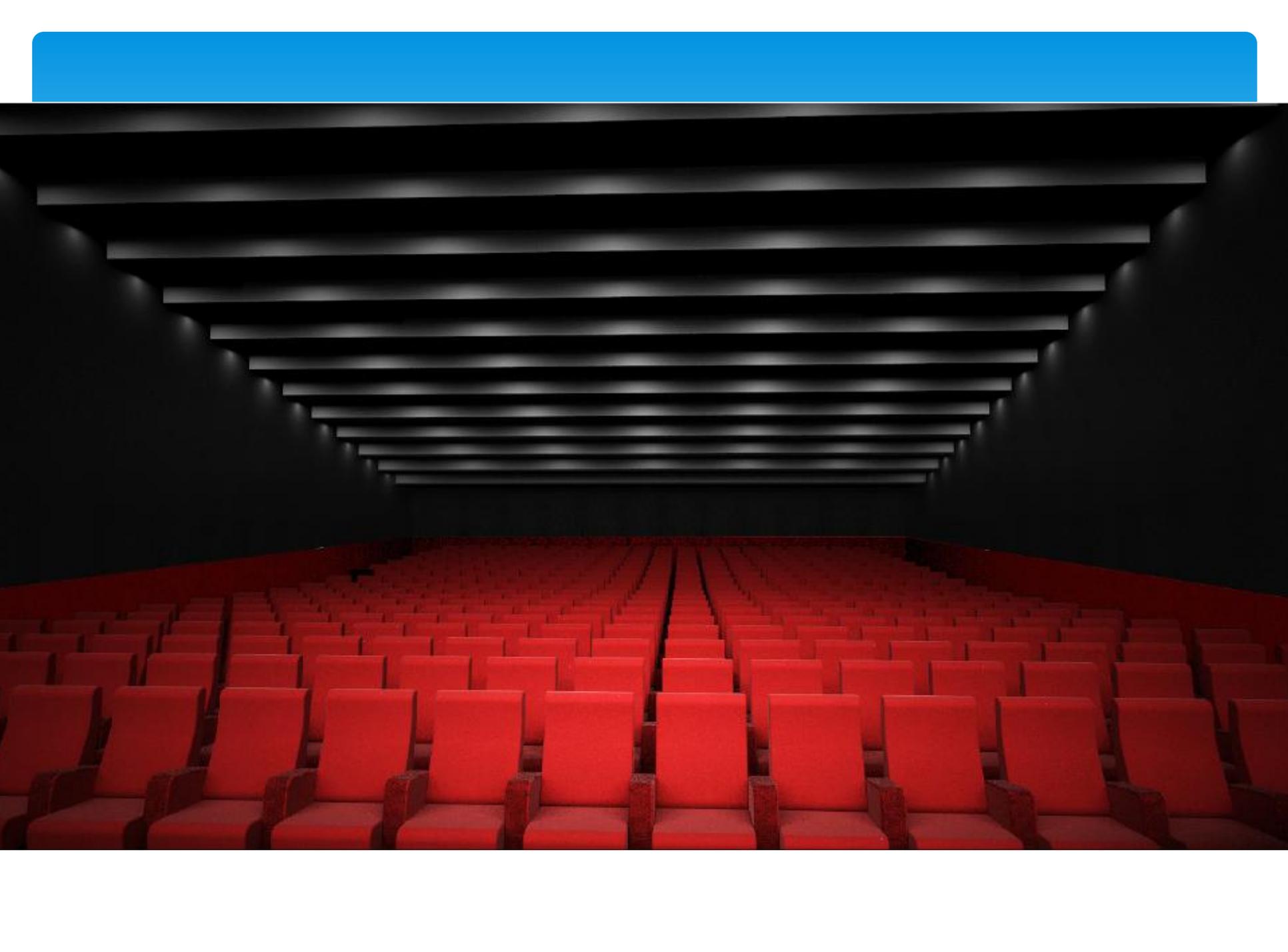
- * bâtiment entièrement revu en termes d'isolation permettant d'obtenir un niveau k30
- * utilisation de matériels techniques performants intégrant la récupération d'énergie (voir annexe spécifique)
- * étude d'éclairage affinée pour réduire les coûts d'exploitation avec l'usage à la fois d'une régulation horaire et de détecteurs de présence
- * les groupes sont subdivisés entre salles et foyers permettant une gestion adaptée à la fréquentation du cinéma

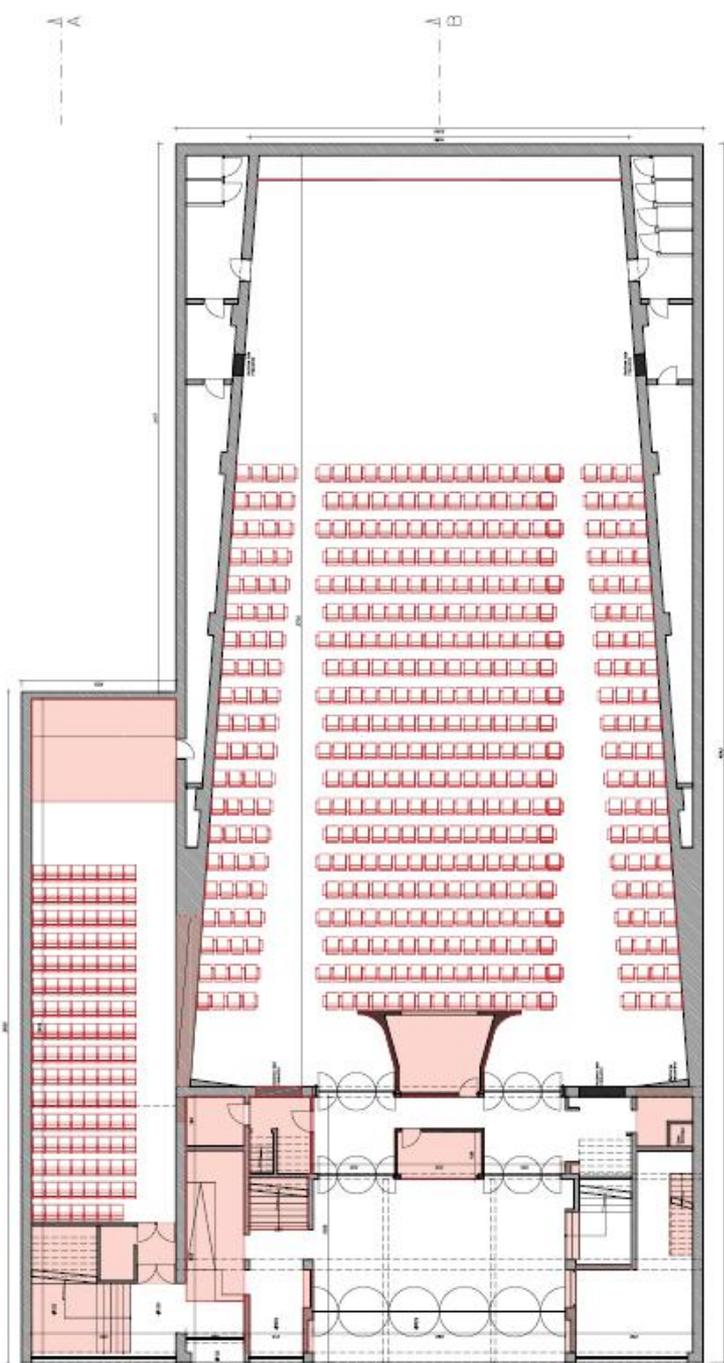
Respect des normes de sécurité

- * respect des normes du RGPT
- * approbation des plans d'évacuation et de compartimentage par les services de prévention
- * mise à niveau des salles afin de répondre aux normes acoustiques internes et externes
- * respect des normes énergétiques pour ce type de fonction

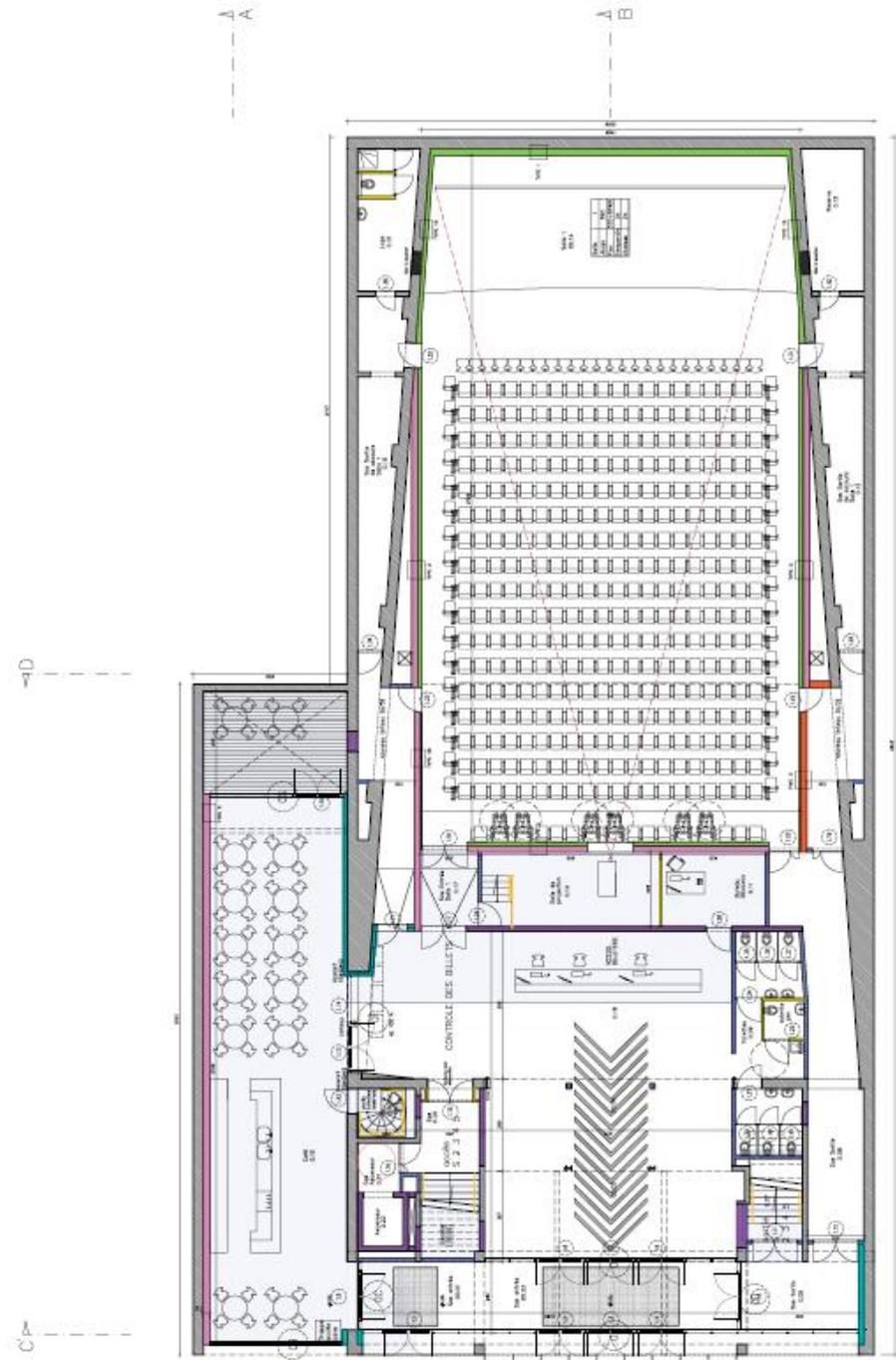




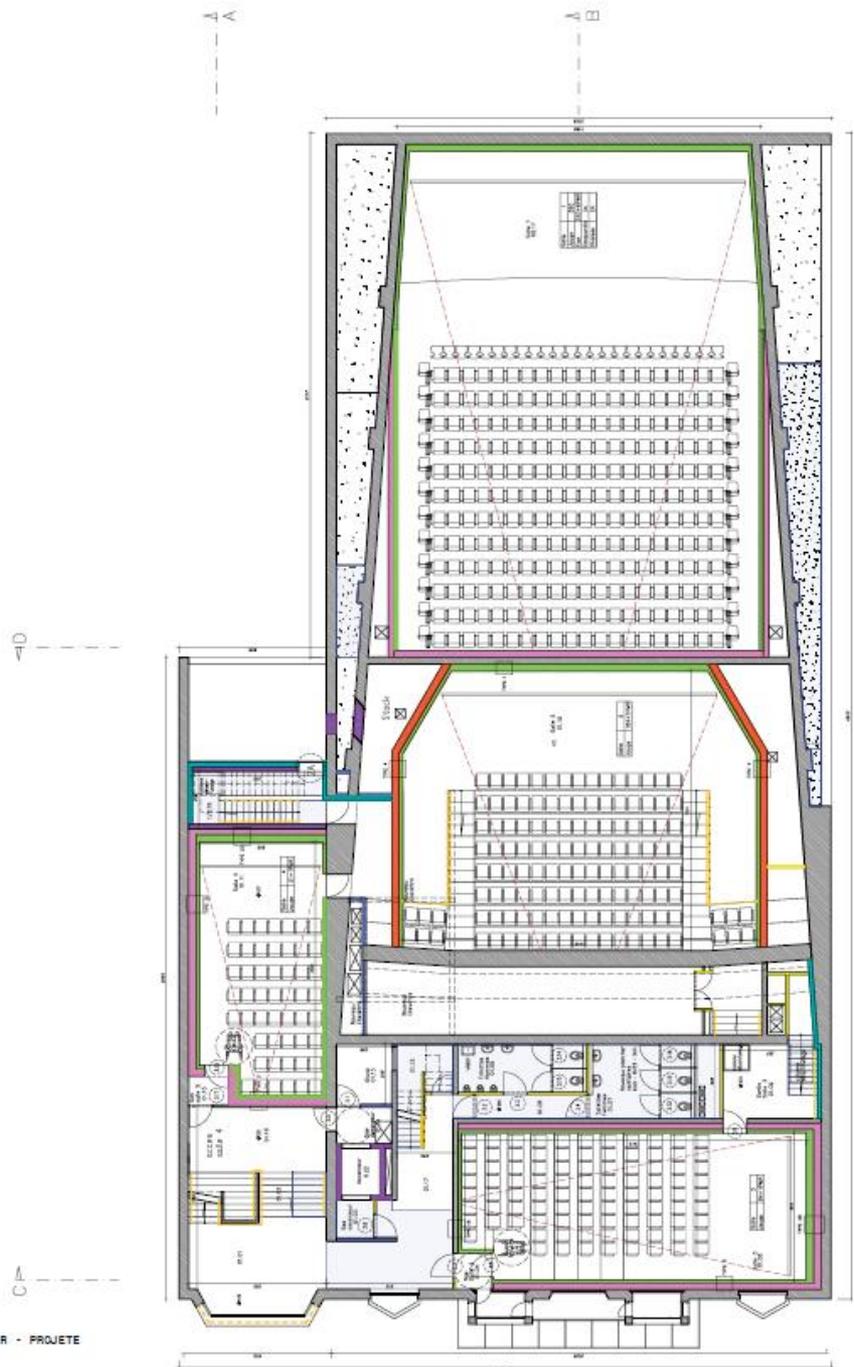
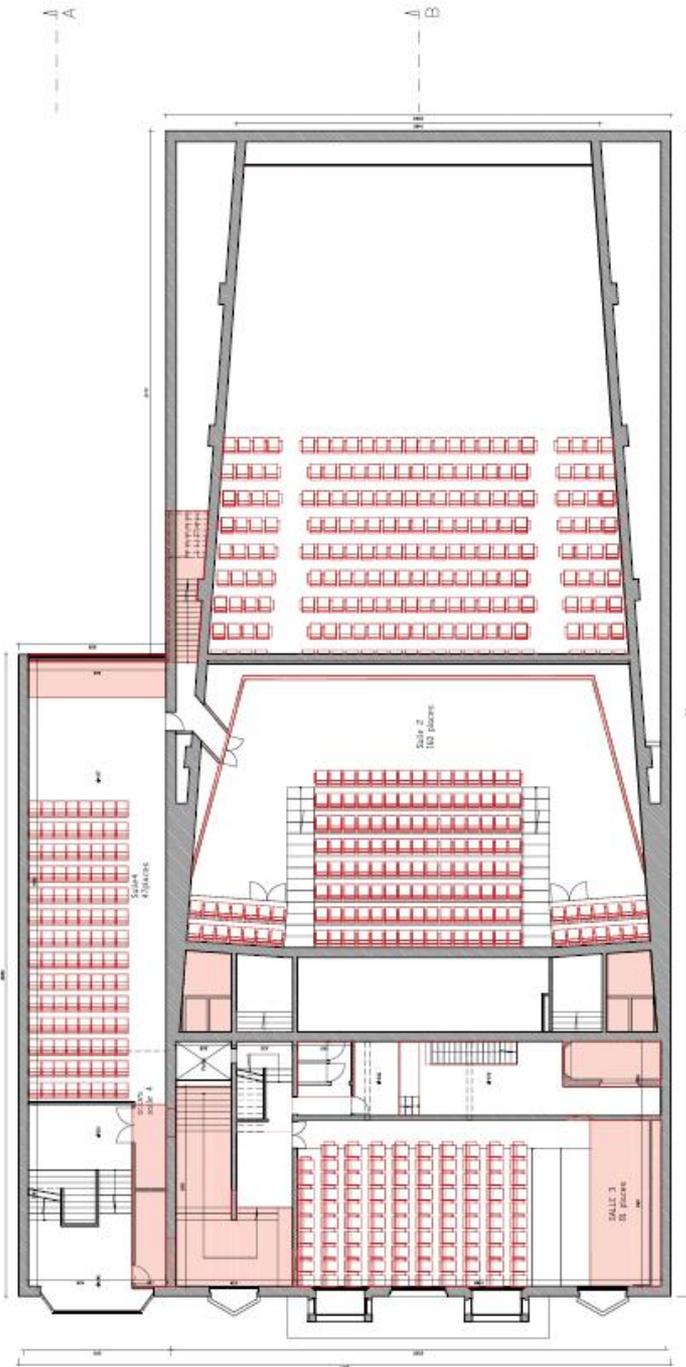




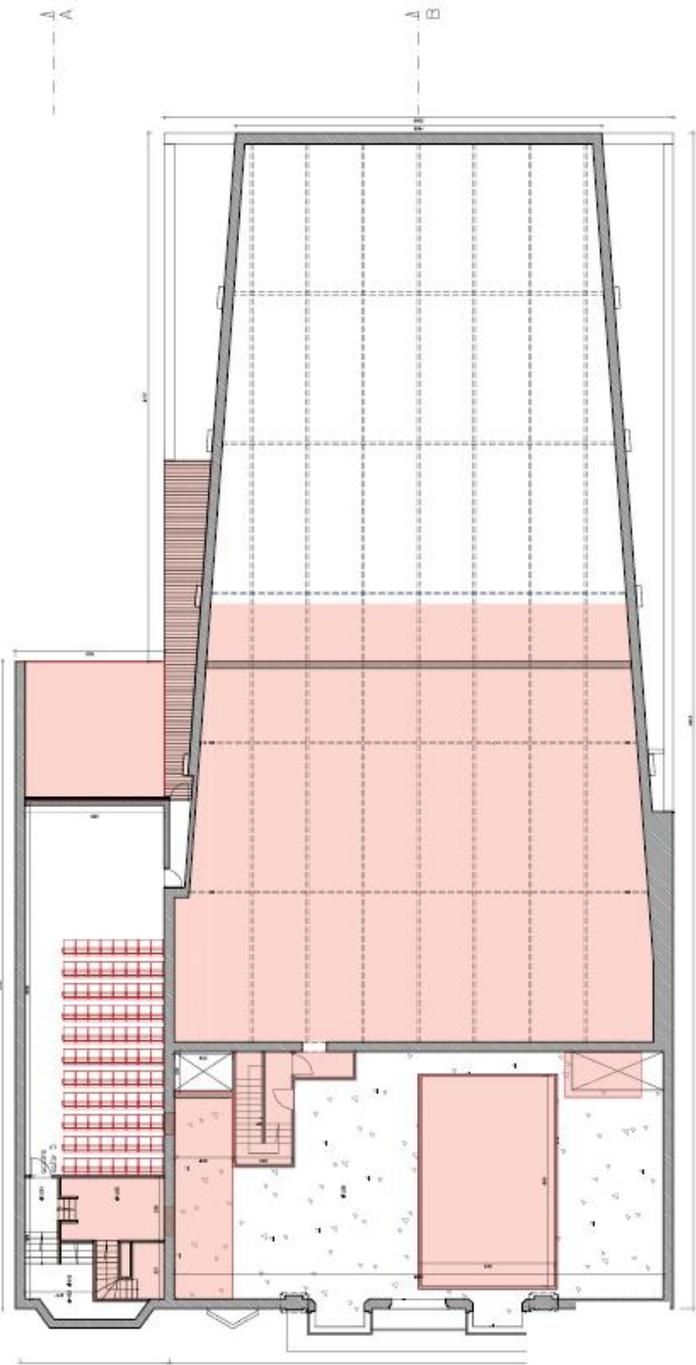
REZ - EXISTANT



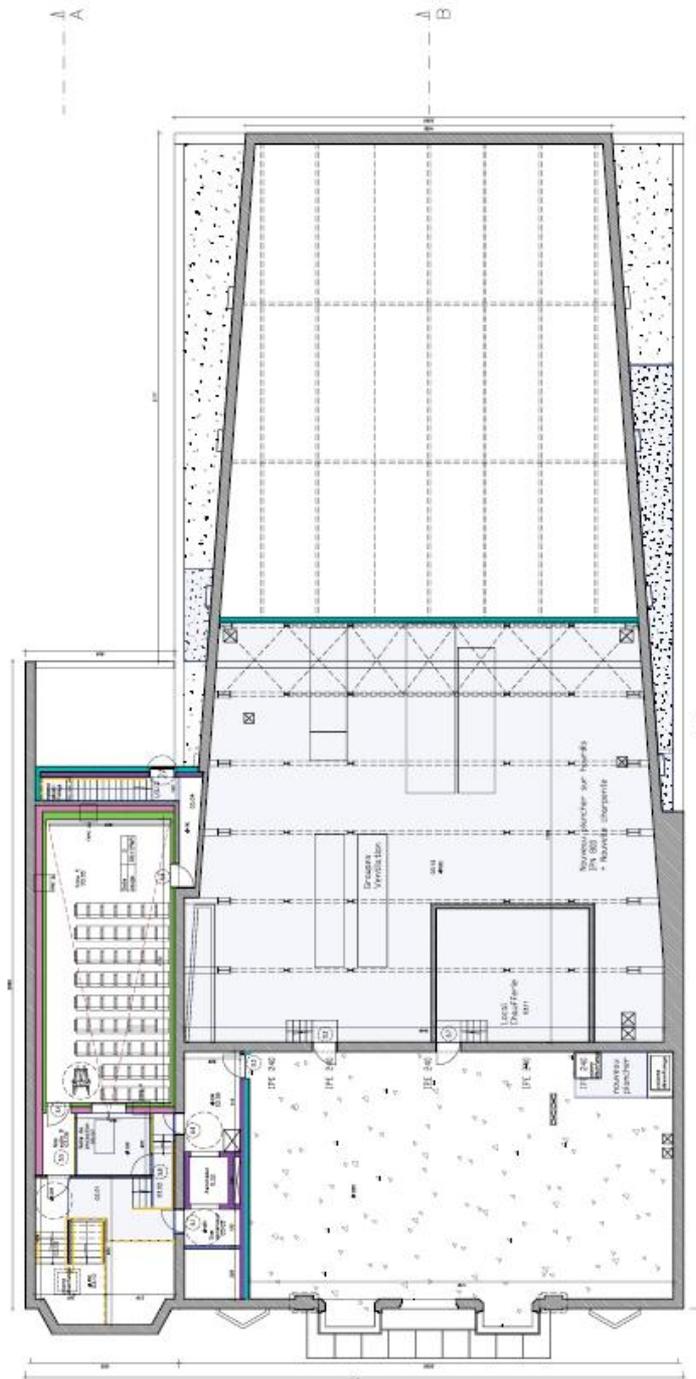
REZ - PROJETE

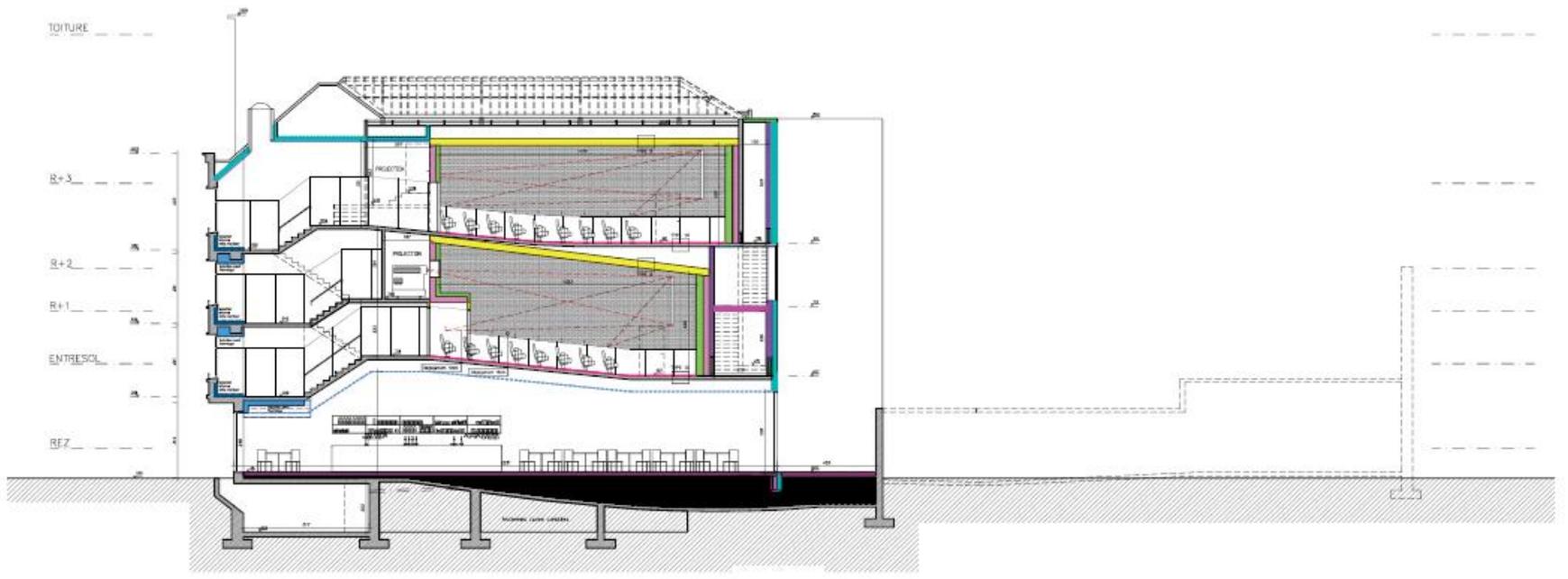
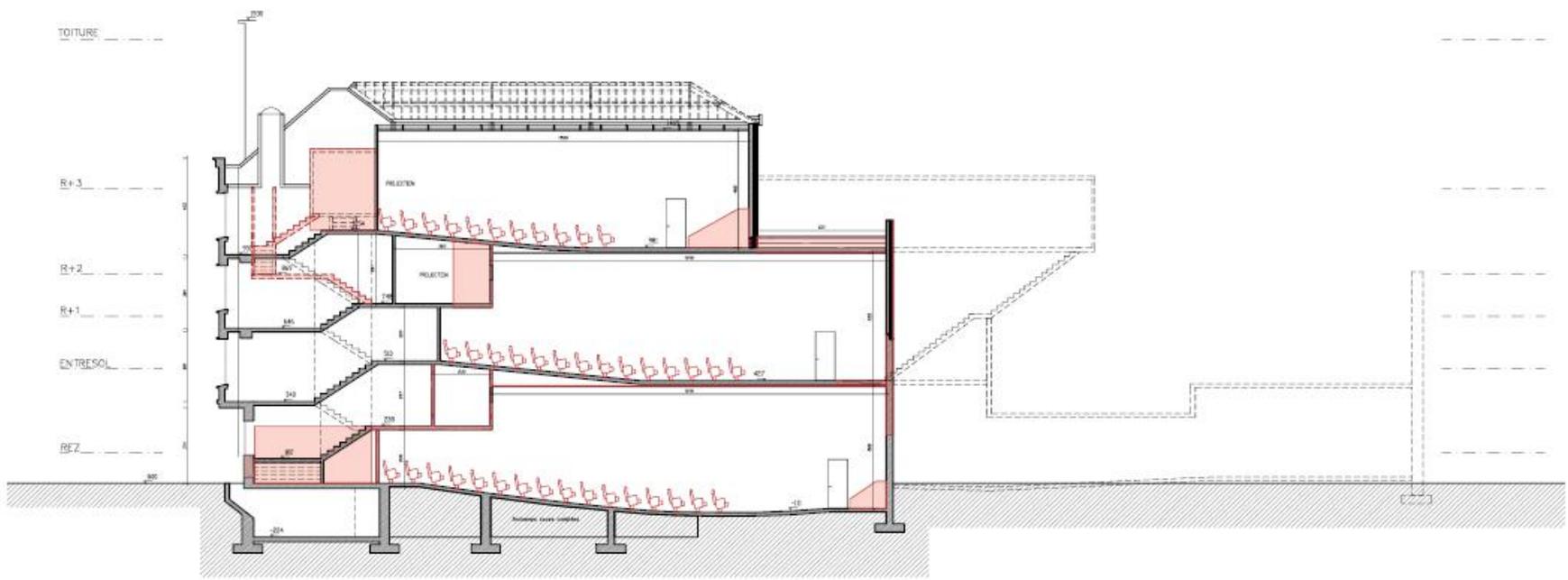


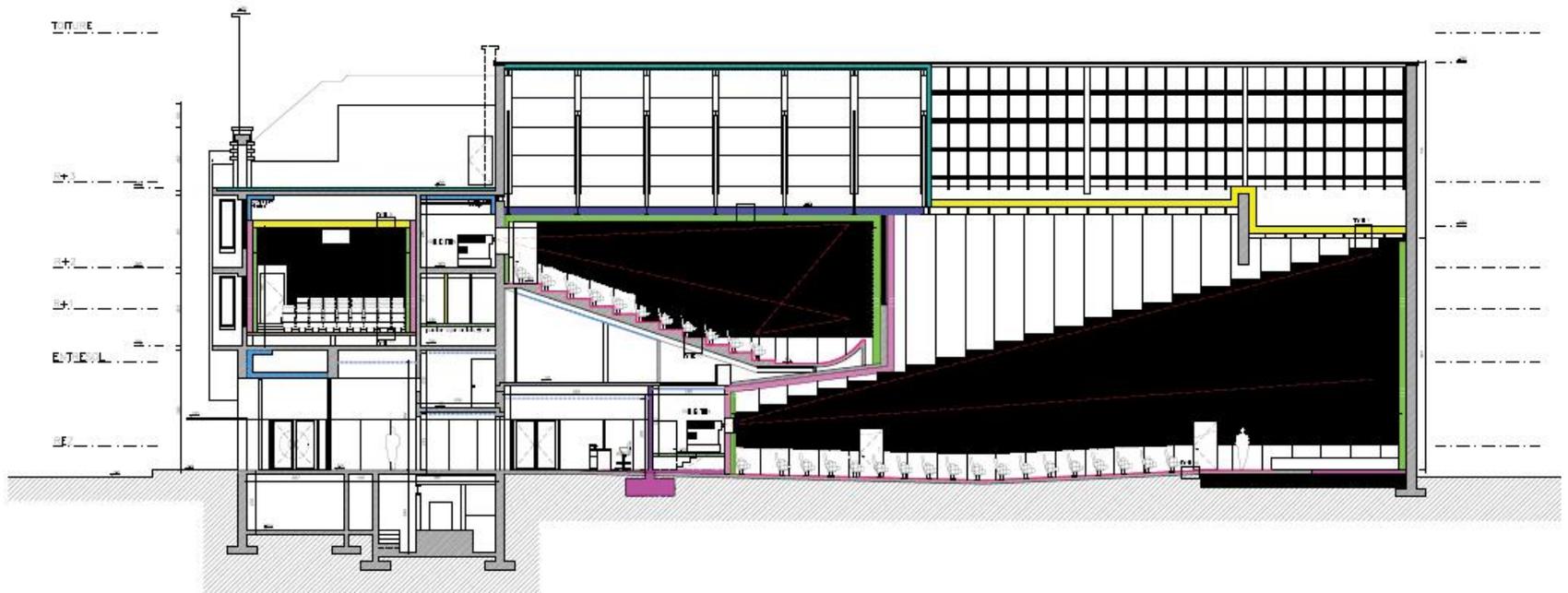
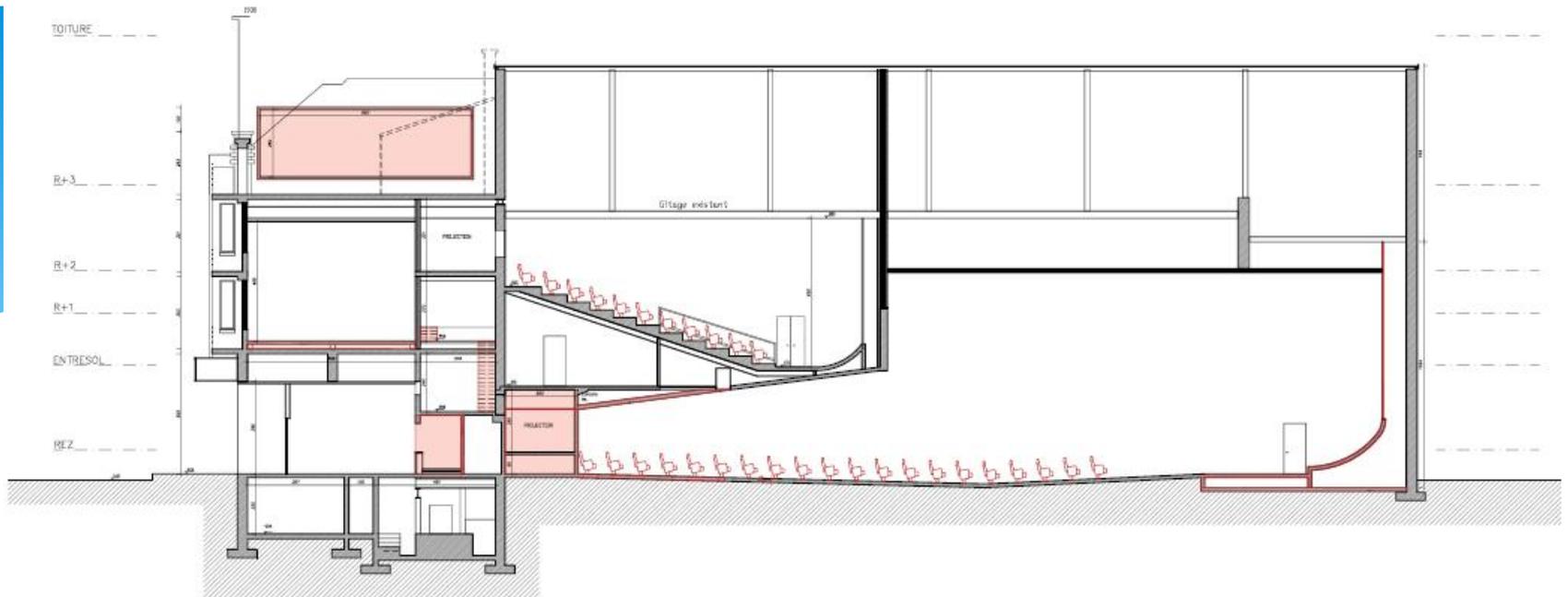
SEME - EXISTANT



SEME - PROJETE







Les lignes de force du projet culturel

Axe diffusion

- Programmation d'un cinéma d'art et essai,
- Programmation de films en V.O.,
- Valorisation du cinéma belge (en particulier de la FWB),
- Valorisation du cinéma européen,
- Promotion du court-métrage et du documentaire.

Axe événementiel en lien avec le cinéma :

festivals, avant-premières, débats, expos, conférences, concerts...

Axe socio-culturel

- Accès de tous les publics à la culture audiovisuelle,
- Education à l'image du public scolaire (y compris hautes écoles et universités),
- Intégration dans le tissu associatif socio-culturel namurois

Axe créatif

- Projections vidéo,
- Diffusion du travail de jeunes créatifs formés dans les écoles namuroises.

Un projet de rénovation en phase avec le projet culturel

Bureau d'architecture V+

- > Un concepteur particulièrement attaché aux projets culturels ayant des enjeux urbains ou symboliques
- > Une équipe interdisciplinaire composée d'architectes, d'urbanistes et de scénographes

Objectifs

- Accroître le potentiel de **fréquentation** du cinéma art et essai à Namur (2011 : plus de 70.000 entrées)
 - **Etoffer l'événementiel** autour du monde de l'image et exploiter au maximum les atouts indéniables de Namur en matière de cinéma
 - Valoriser les **atouts « image » de nos hautes écoles et universités**
 - Offrir une salle **accessible à l'associatif** namurois
-
- Créer un **pôle d'animation urbain permanent**, ouvert 365 j. / an
 - Créer un **phare à l'identité forte dans le paysage culturel de la FWB**, grâce à la qualité de ses espaces et à son activité culturelle

Timing

Automne 2012 : désignation de l'opérateur culturel

Désignation de l'auteur de projet : 11/09/2013

Début des travaux : Avril 2014

Fin des travaux : Pour le FIFF 2015 (septembre)



Merci pour votre attention

Pour tout contact :

Ir. Philippe NOEL

Chef de cabinet d'Arnaud Gavroy

p.noel@ville.namur.be

Tel : 081/24.69.14